

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 4 septembre au 8 septembre 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 4 septembre au 8 septembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 6 250 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
04/09/2017	3.500	85,30	85,12	85,76	298.546	En bourse via Euronext
06/09/2017	1.500	85,27	85,04	85,62	127.902	En bourse via Euronext, Chi-X
07/09/2017	1.250	85,22	84,86	85,59	106.525	En bourse via Euronext
Total	6.250	85,28			532.973	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 8 septembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.727.591 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 33.750 au titre du contrat de liquidité.